

**Compte rendu du  
Conseil d'Administration de Manifestampe mercredi 11 février 2015**

*La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17<sup>e</sup> à Paris de 14h00 à 18h00*

**• Présents**

Dominique Aliadière (DA)  
Claude Bureau (CB), *vice-président*  
Michel Cornu (MC), *trésorier*  
Catherine Gillet (CG), *vice-présidente, responsable Internet*  
Lauren Laz (LL)  
Christine Moissinac (CM)  
Anne Paulus (AP), *secrétaire*  
Maxime Préaud (MP), *président*  
Grazia Rapacciuolo (GR)  
Ana Sartori (AS),  
Michel-Henri Viot (MHV)

**• Excusés**

Céline Chicha-Castex (CCC)  
Anne Dell'Essa (ADE)  
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),  
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)

**Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :**

**1 – Préparation de l'AGE, l'AGO et la table ronde du 14 mars 2015**

A - Rapport d'activité 2014

Il est validé en séance.

B – Rapport financier

Le document n'étant pas finalisé, il sera examiné ultérieurement.

Les membres du CA débattent de la proposition de cotisation pour l'année 2016.

Le CA décide de proposer à l'AG de passer à 20 € la cotisation 2016 pour les membres individuels, l'ensemble des autres cotisations restant inchangé.

C – Examen de la convocation, du pouvoir et des bulletins de vote

La convocation, le pouvoir et les bulletins de vote sont mis au point en séance.

Point sur les candidatures reçues à la date du 11 février 2015 :

Marianne Durand-Lacaze, Cécile Bouscayrol, David Maes, Daniel Moret, CM, AP, MHV ont adressé leur candidature écrite. AS n'a pas encore envoyé la sienne.

Les éventuelles dernières candidatures seront recueillies dans la boîte aux lettres de Manifestampe par MHV le 14 février. Il en informera LL qui se charge de créer un fichier réunissant toutes les déclarations des candidats. Ce fichier (placé dans une zone non publique du site) pourra être consulté par les membres désireux de s'informer sur les motifs des candidats.

Les bulletins de vote seront mis à jour (avant le 20 février) avec les dernières informations en vue de l'envoi des convocations.

AP informe qu'elle a conclu un partenariat entre Manifestampe et le Château Sipian producteur du vin « L'estampe ». Selon l'accord, le viticulteur contribue à hauteur de 570 euros aux frais de port des convocations. En contrepartie, Manifestampe joint un bon de commande (avec réduction de 10%) de ce vin à la convocation. Ce bon de commande (A5 réalisé par CG) sera imprimé par Manifestampe (MC s'en charge). Le Château Sipian fournira 12 bouteilles pour le pot de fin d'AG et nous mettrons en valeur ses dépliants et autres documentations. Il est également prévu de joindre le bon de commande aux envois de cartes postales pour les prochains participants à la Fête de l'estampe.

La mise sous plis des convocations sera faite en groupe chez MC à une date qu'il précisera ultérieurement.

#### D – Convention avec la BnF

CCC a informé le CA que la convention sera signée très prochainement par Sylvie Aubenas.

#### E – Table ronde

Le CA confirme qu'il n'est finalement pas nécessaire de demander à un « utilisateur » d'apporter son témoignage.

CCC va adresser au CA pour avis la liste des questions qui seront posées aux 2 intervenantes.

CG informe le CA que l'annonce de la table ronde est déjà en ligne dans les événements répertoriés sur le site et en rubrique Présentation.

#### F – Pot de fin d'AG

AP gère les achats et le transport de boissons et autres vivres.

#### G – Dîner post-AG

CCC se chargera de la réservation. LL, MHV, CM ne pourront pas y assister. SVB viendra accompagnée.

#### H - Vote par correspondance

Il est décidé ce qui suit :

Le 13 mars, LL se chargera de prendre les bulletins de vote reçus dans la boîte aux lettres de Manifestampe.

Le 14 mars à midi, LL, MC et CM feront le pointage des membres ayant voté par correspondance. Le dépouillement de ces bulletins sera fait en même temps que les autres en fin d'AG.

#### I – Déroulé de l'AG

13h : mise à disposition des locaux de l'INHA

- installation de 3 tables d'accueil (2 pour les adhérents à jour en 2014 et 1 pour les adhérents devant régulariser) : KEC+DA, CM+AS et MC+LL sont en charge de l'accueil et du pointage.

- CG en charge du pré-accueil

- Installation de 2 tables pour vendre les objets promotionnels (GR + SVB ?)

- Installation des tables du pot amical (AP)

- vérification et mise en place avec le régisseur de l'éclairage, du son, des micros, de l'ordinateur et des projections (CB)

14h20 : rappeler les membres à prendre place dans l'amphi.

14h30 : début de l'AG avec MP, CB, CG et AP à la tribune

CB : rappel du déroulé de journée

MP : mot d'ouverture et rapport d'activité

CG : présentation des chiffres-clés

CB : questions et discussion du rapport d'activité (GR + SVB ? gèrent le micro dans la salle)

CB : explications sur l'usage du bulletin de vote et du vote n°1

CB : rapport financier 2014 et cotisations 2016

CB : questions et discussion du rapport financier

CB : explications du vote n°2

CB : présentation des nouveaux statuts et explication du vote n°3

MP : remerciements aux membres du CA qui quittent le CA.

CB : annonce de la décision du CA de nommer MP président honoraire

CB : CCC devient une personnalité qualifiée

présentation de chaque candidat au CA et explication du vote n°4 et du dépôt des bulletins dans "l'urne".

appel à 2 volontaires du public pour être scrutateurs avec LL et GR

appel aux volontaires pour participer aux commissions prévues.

(il faudra prévoir des tableaux pour faciliter le dépouillement.)

16h15 : ¼ h de pause (rafraichissements et vente des objets promotionnels)

16h30 : début de la table ronde

(CG + CM gèrent le micro dans la salle)

17h30 : pot amical et vente des objets promotionnels (qui s'en charge ?)

19h45 : fin

## **2 – RDV au Ministère**

MP, CG et MHV sont allés au RDV préparé par AP. Accueil très positif.

Ils ont rencontré MM. Pierre Oudart, et Simon André-Deconchat. Simon André-Deconchat (qui connaissait déjà MP) est en quelque sorte devenu notre interlocuteur au sein de cette instance.

La demande de patronage de La Fête de l'Estampe par Madame la ministre est en bonne voie.

Parmi les sujets évoqués lors de cet entretien figure le CNAP dirigé par Yves Robert. MP prépare un courrier auprès de cette personne pour solliciter une rencontre.

Concernant le projet de la Maison de l'estampe, Pierre Oudart suggère à Manifestampe de prendre contact avec Patrick Devedjian. Un lieu au sein du Grand Paris lui semble en effet beaucoup plus réaliste que dans Paris intra-muros.

## **3 – RDV à la mairie du XVII<sup>e</sup> arrondissement**

MP, accompagné de CB et CM (à confirmer), a RDV le 18/02 avec Bertrand Lavaud, adjoint en charge de la culture du XVII<sup>e</sup> arrondissement. RDV préparé par CM.

Manifestampe souhaite présenter le projet de Maison de l'estampe et demander s'il y aurait des possibilités de locaux au sein du projet autour du parc Martin Luther King. LL souligne la pauvreté de l'offre culturelle (en l'état du projet) de ce futur quartier.

CM propose aussi de ne pas négliger les opérations de restructurations urbaines qui sont nombreuses dans ce quartier. Elles pourraient également être intéressantes.

#### **4 – Fête de l'estampe 2015**

CG fait le point sur les inscriptions en cours : déjà 44 en date du 11/02/15. C'est vraiment mieux qu'en 2014 à la même date. Il est à noter qu'il y a déjà des événements d'envergure montés en partenariat avec des villes.

CCC a informé le CA que la BnF participera à la Fête de l'estampe par le biais d'une présentation d'œuvres dans la Chambre de Mazarin l'après-midi et qui se poursuivra par une présentation dans la salle de lecture du département après 18h.

CG souligne qu'il est important pour Manifestampe que l'annonce soit faite au plus vite sur le site de la Fête de l'estampe.

En ce qui concerne le développement des partenariats, AS confirme que France Fine Art accepte de faire un échange de liens internet. AS se charge de compléter la rubrique « Partenaires ». Le CA est d'accord pour que AS fasse une démarche auprès de Antalis.

#### **5 – Site internet**

CG informe le CA que les travaux du prestataire se déroulent bien et que la finalisation du site avance peu à peu. Il est probable que le budget prévu soit suffisant pour réaliser la majeure partie des travaux nécessaires et des compléments souhaités.

Concernant la mise en ligne des actualités (SVB, AP et CG), on déplore le peu d'informations saisies spontanément avec le formulaire en ligne. Les actualités sont très majoritairement le fruit d'une veille attentive sur internet. C'est dommage que ces efforts de veille ne soient pas plus partagés.

Statistiques (période de janvier 2015) :

Le site Manifestampe : 33200 pages vues par 2200 visiteurs ; c'est un bon résultat.

Le site Fête de l'Estampe : 11500 pages vues par 1000 visiteurs ; 3 fois plus que l'an passé à la même période.

Facebook Fête de l'estampe : 669 « like » à la date du 11/02/15.

Facebook Manifestampe : 512 « like » à la date du 11/02/15.

#### **6 – Master-Class**

MHV informe le CA qu'aucune inscription n'est enregistrée pour la prochaine session.

#### **7 - Lithographie « Offrez une estampe »**

Le CA décide de montrer l'affiche lithographique originale numérotée à l'AG (sans la mettre en vente sur place).

Elle sera mise en vente à la journée de l'estampe Place Saint-Sulpice.

Sur proposition de MC et CG, il est décidé de créer une affiche offset de cette litho et d'offrir ce « poster » à chaque participant de la Fête de l'estampe (coût : 130 euros pour 500 affiches).

#### **8 – Prochaines réunions de CA**

**Le prochain CA post AG est prévu le jeudi 26 mars ; l'horaire n'est pas encore confirmé. La réunion pourrait se tenir l'après-midi (à 14h) ou le soir (à 19h).**

**La date du 23 avril 2015 à 14h à la Maison des Associations du 17<sup>e</sup> est également à reconfirmer.**